RCS : CLERMONT FERRAND
Code greffe : 6303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1995 B 00459
Numéro SIREN : 402 825 905
Nom ou dénomination : AGECOMA

Ce dépôt a été enregistré le 04/02/2020 sous le numéro de dépôt 1482

Greffe du tribunal de commerce de Clermont-Ferrand

Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 04/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/1482

Type d'acte : Rapport du commissaire à la transformation

Déposant :

Nom/dénomination : AGECOMA

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 402 825 905

N° gestion : 1995 B 00459

Copie certifiée conforme
LS / 04/02/2020 14:00:05
N° de dépôt - 2020/1482 / 402825905

DEPOT N° 1482
DU 04 FEV. 2020

VITROLLES DUFFAY ASSOCIES - V D A
Société de commissaire aux comptes

Compagnie Régionale de Lyon
17, Place du Bicentenaire
42100 SAINT ETIENNE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée

AGECOMA SARL

Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 €

4, Rue Louis Rosier

63000 CLERMONT-FERRAND

Copie certifiée conforme
LS / 04/02/2020 14:00:05
N° de dépôt - 2020/1482 / 402825905

AGECOMA SARL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux associés,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, par décision unanime des associés en date du 20 janvier 2020, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des évènements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

A Saint Etienne, le 29 janvier 2020

Le commissaire aux comptes
VITROLLES DUFFAY ASSOCIES – VDA

Signé électroniquement le 29/01/2020 par
Jacques Vitrolles

Jacques VITROLLES

Copie certifiée conforme
LS / 04/02/2020 14:00:05
N° de dépôt - 2020/1482 / 402825905

Pour copie certifiée conforme délivrée le 04/02/2020